

Annexe 2 à la circulaire n°2022-08 du 20 octobre 2022 modifiant l'annexe I à la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2017-06 relative au reporting comptable, prudentiel et statistique à la Banque Centrale de Tunisie

Domaine	Code de la déclaration	Intitulé de la déclaration	EA	Périodicité de déclaration	Délai maximum de transmission	Format /transmission
6- Reporting d'ordre général						
	ROGS760	Etat sur les réclamations reçues conformément à l'annexe 3 de la circulaire n°2022-...	BR+BNR +EL+EF+ BA	Annuelle	DR+45 j	XML